

LES ÉTUDIANTS EN ART APPELLENT A UNE RÉFLEXION SUR LA SITUATION DE LA CULTURE ET DES ARTISTES

Ce vendredi 19 janvier 2018, une délégation d'étudiants a rencontré le chef de cabinet et le porte-parole du Ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters, afin de demander des clarifications sur l'interprétation des règles pour obtenir la protection de l'intermittence (mal nommée statut de l'artiste) et pour appeler à une réflexion de fond sur la place des artistes en Belgique. Dans la foulée, une journée de réflexion a été organisée ce samedi par des étudiants de l'INSAS sur ces questions.

Kris Peeters recevait ce vendredi des représentants des commissions paritaires du secteur culturel afin de s'entretenir sur une note interprétative de l'ONEM. Une délégation étudiante s'est rendue au cabinet afin de lui remettre une lettre.

Cette lettre, signée par

Le Conseil Étudiant du Conservatoire Royal de Bruxelles (CRB)

Les étudiants de l'École Supérieure des Arts du Cirque – (ESAC) Bruxelles

Les étudiants de l'École Supérieure d'Acteurs – (ESACT) Liège

Les étudiants en théâtre de l'École Supérieure des Arts - (ARTS²)Mons

Les étudiants de l'Institut National Supérieur des Arts et Techniques du Spectacle – (INSAS) Bruxelles

Les étudiants de l'Institut des Arts de Diffusion – (IAD) Louvain-la-Neuve

La Fédération des étudiant.e.s francophones (FEF)

No Culture ç

La Chambre des Compagnies Théâtrales pour Adultes (CCTA)

Les membres du Conseil de l'Aide aux Projets Théâtraux (CAPT)

informe le Ministre que nous prenons acte de cette première rencontre, et qu'il nous semble indispensable que le gouvernement actuel porte intérêt à la situation des travailleuses et travailleurs du secteur artistique en Belgique.

Cette dernière est alarmante, et particulièrement depuis quelques mois. La note interprétative de l'ONEM porte atteinte aux conditions d'existence, déjà trop précaires, des travailleuses et travailleurs du secteur artistique, et plus particulièrement à l'émergence de la jeune création. En effet, il est désormais presque impossible pour cette dernière d'avoir accès aux allocations de chômage.

Par cette action et ce communiqué, nous tenons à rendre public le fait que le secteur artistique s'inquiète pour le droit des travailleurs, se mobilise, et ce en solidarité avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs précaires.

Dans cette optique, le samedi 20 janvier, les étudiants des écoles supérieures des arts se sont réunis à l'INSAS pour faire le point sur la situation. Ils ont décidé en fin d'Assemblée Générale de se retrouver dès ce vendredi 26 janvier pour planifier les actions futures.

Sarah Serve

Co-présidente du Conseil
Étudiant d'ARTS²
0 466/04.69.40.
sarahserve@outlook.com

Coralie Sampaoli

Secrétaire Générale de la
FEF
0 492/27.87.93.
coralie.sampaoli@fef.be

Laure Lapel

Représentante des
étudiants de l'INSAS
0 485/03.38.18.
laure.lapel@insas.be

Eva Zingaro-Meyer

Membre de No Cultureç
00 33 6 69 98 46 15
evazingaromeyer@outlook.be
k.be

Gabriel Sparti

Représentant des étudiants
de l'ESACT
00 41 79 7373990
gabriel.sparti@hotmail.com